

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ACTICCIA 90 N°7

Code ISIN : (C) FR0013048279

Fonds d'investissement à Vocation Générale (FIVG) soumis au droit français
Ce FCP est géré par Amundi Asset Management, société d'Amundi

Objectifs et politique d'investissement

non garanti en capital

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Fonds à formule

En souscrivant à ACTICCIA 90 N°7, avant le 29 avril 2016 à 12h00, vous investissez dans un fonds offrant une protection à l'échéance de 90 % de la Valeur Liquidative de Référence⁽¹⁾ et dont la performance dépend de l'évolution d'un Panier composé à parts égales des 20 premières pondérations du Stoxx Europe 50 (calculés hors dividendes) à la date du 3 décembre 2015.

L'objectif est de bénéficier à l'échéance (hors frais d'entrée) de la Valeur Liquidative de Référence⁽¹⁾ majorée ou minorée de la Performance Finale du Panier⁽²⁾, si vous conservez vos parts jusqu'à l'échéance de la formule le 29 avril 2026.

La Performance Finale du Panier est calculée comme suit :

A l'échéance du 29 avril 2026, la Performance Finale du Panier correspond à la moyenne des 20 Performances 10 Ans Retenues (plafonnées à la hausse à **85 %**) des actions du Panier.

La Performance 10 Ans Retenue de chaque action du Panier est égale à sa performance réelle (positive ou négative), dans la limite de **+ 85 %**.

- Si la Performance Finale du Panier est négative, vous récupérez la Valeur Liquidative de Référence⁽¹⁾ minorée de la Performance Finale du Panier⁽²⁾, performance limitée à la baisse à **-10 %**, soit une perte maximum de 10% (taux de rendement annuel minimum de **-1,05 %**⁽³⁾);

- Si la Performance Finale du Panier est positive ou nulle, vous obtenez la Valeur Liquidative de Référence⁽¹⁾ majorée de la Performance Finale du Panier plafonnée à **+ 85 %**, soit un taux de rendement annuel maximum de **6,35 %**⁽³⁾.

Avantages de la formule	Inconvénients de la formule
<ul style="list-style-type: none"> L'investisseur peut bénéficier à l'échéance de la formule du potentiel de croissance des marchés d'actions de l'Europe représentés par le Panier dans la limite d'une performance maximum de la formule plafonnée à +85 % à 10 ans (soit un taux de rendement annualisé maximum de 6,35 %⁽³⁾). A l'échéance de la formule, l'investisseur bénéficie de la protection de 90% de la Valeur Liquidative de Référence⁽¹⁾. 	<ul style="list-style-type: none"> Le capital n'est pas garanti. Pour bénéficier de la formule, l'investisseur doit conserver ses parts jusqu'à l'échéance de la formule. Le gain de l'investisseur est plafonné à + 85 % à 10 ans (soit un rendement annualisé maximum de 6,35 %⁽³⁾), la performance de chacune des actions étant plafonnée à + 85 % dans le calcul de la performance du Panier. L'investisseur ne profitera donc pas intégralement d'une très forte hausse (au-delà de + 85 %) d'une ou plusieurs actions du Panier. La performance de chaque action du Panier n'est pas limitée à la baisse. Ainsi, une forte baisse d'une action du Panier pourra diminuer la performance du Panier. La performance du Panier dans le cadre de la formule étant calculée hors dividendes, l'investisseur ne bénéficiera pas des dividendes détachés par les actions du Panier.

⁽¹⁾ la Valeur Liquidative de Référence correspond à la plus haute valeur liquidative du FCP (hors frais d'entrée) établie entre le 14 janvier 2016 inclus et le 29 avril 2016 inclus.

⁽²⁾ définition précise au paragraphe « Description de la formule » du Prospectus du fonds.

⁽³⁾ rendement annualisé obtenu sur la période du 29 avril 2016 au 29 avril 2026.

Pour plus de précisions sur la formule et le Panier, veuillez vous reporter au Prospectus du fonds.

ACTICCIA 90 N°7 est éligible au PEA.

Les revenus nets du fonds sont intégralement réinvestis.

La devise de référence est l'euro (EUR).

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Recommandation : En investissant dans ACTICCIA 90 N°7, votre horizon de placement est de 10 ans. Ce fonds est construit dans la perspective d'un investissement pour toute la durée de vie de la formule. Il est donc fortement recommandé de n'acheter des parts de ce fonds que si vous avez l'intention de les conserver jusqu'à l'échéance de la formule, le 29 avril 2026. Avant cette échéance, le prix de vente sera fonction des marchés ce jour-là. Il pourra être très différent (inférieur ou supérieur) du montant résultant de l'application de la formule annoncée.

L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque. Ce fonds à formule est un fonds de gestion passive investissant dans des instruments financiers à terme (produits dérivés), qui n'applique pas la Politique d'Investissement Responsable d'Amundi et n'intègre donc pas des facteurs de durabilité dans son processus d'investissement.

ILLUSTRATIONS DE LA FORMULE

Les exemples chiffrés sont donnés à titre indicatif uniquement afin d'illustrer le mécanisme de la formule, et ne préjugent en rien des performances passées, présentes ou futures du fonds.

Les différents scénarii exposés ci-dessous ne préjugent pas de la probabilité de réalisation de l'un d'entre eux.



